

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Bourg-en-Bresse (01000)

### Premier tour

– le 07/06/2020 –

#### Action n°1

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : par exemple gare SNCF à Hôpital Fleyriat ou encore gare SNCF à la Voie Verte "la Traverse" à Attignat.

*Les cyclistes qui arrivent en train à Bourg-en-Bresse avec leur vélo ne trouvent pas de panneaux "vélo" d'itinéraires cyclables jalonnés.*

#### Jean-François Debat (Bourg Change)

En 2014, la Communauté d'Agglomération a mis en place un réseau d'itinéraires "malins" (éloignés des grands axes de circulation) qui sont jalonnés. Néanmoins, ce réseau d'itinéraires doit évoluer au vu des nombreux aménagements réalisés depuis et devra évoluer, en particulier, avec l'élaboration d'un Réseau Vélo Express (voir plus loin).

#### Jérôme Buisson (Bourg Réveille-toi!)

Il faut absolument développer le fléchage et la signalétique des itinéraires car la ville est en constante évolution et les aménagements vélo ne doivent pas rester à la traîne. Un plan interactif vélo via une application smartphone devra être proposé par l'agglomération ; il proposera itinéraire et temps de transport.

#### Aurane Reihanian (BOURG AVENIR)

*Pas de commentaire*

#### Mickaël Ruiz (Vision Bourg-en-Bresse)

Des liaisons seront mises en place afin de rejoindre des points d'intérêts de la ville (Bouvent, Ekinox, centre-ville, etc...) sans avoir à traverser des carrefours et en croisant le minimum de voiture. Cela pourra se faire par exemple en passant par les parcs (Exemple aux Baudières).

#### Sylvain Cousson (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)

Si nous étions en situation de gérer la mairie, ce qui est fort peu probable à cet stade (!), nous nous retournerions vers les usagers et leurs associations pour décider et mettre en œuvre les mesures à prendre.

#### Action n°2

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*Aujourd'hui les automobilistes peuvent traverser Bourg-en-Bresse et le centre-ville en voiture, ce qui ne favorise pas la circulation des piétons et des cyclistes. Il faut repenser le plan de circulation pour supprimer cette possibilité, et ajouter des limitations à 30 km/h (par exemple l'avenue du Mail) pour favoriser l'usage du vélo par les novices et les familles. La création de nouvelles zones de rencontre (par exemple quai Groboz) favoriserait aussi le partage de la rue en ville.*

#### Jean-François Debat (Bourg Change)

De premières modifications des sens de circulation ont été réalisées avec l'aménagement de l'avenue Alsace-Lorraine, l'arrivée de la "zone zen" et la fermeture de certaines voies (ex : cours de Verdun est, rue du 19 mars 62) ont fait diminuer le transit (50% de véhicule en transit avant, 35% désormais).

Pour l'avenir, l'une des propositions que nous souhaitons mettre en place est la généralisation de la limitation à 30km/h dans les rues résidentielles (sauf grand axes) afin de pacifier la circulation.

L'hypothèse d'une zone de rencontre quai Groboz n'est pas à exclure, mais il pourrait être plus intéressant d'élargir l'allée verte existante en transformant le stationnement en épi en stationnement longitudinal.

#### Jérôme Buisson (Bourg Réveille-toi!)

Je module cependant votre proposition : la voiture ( surtout celle du futur, plus petite et plus propre voire 100% électrique) a sa place en centre ville . Oui aux zones 30 non aux zones 20 de "mauvaises rencontres" où l'anarchie règne ; Chaque type de transport doit avoir une voie affectée pour ne pas mettre en danger les piétons qui restent les plus vulnérables. Le plan de circulation actuel n'est pas satisfaisant , il devra être revu en partie, certaines traversées de rues comme l'avenue Alsace Lorraine sont devenues accidentogènes pour tous !

#### Aurane Reihanian (BOURG AVENIR)

Réflexion générale à mener avec les habitants, commerçants et associations locales.

Schéma sur les mobilités à co-construire

#### Mickaël Ruiz (Vision Bourg-en-Bresse)

Pour retenir ce flux de voitures, des parking relais avec une optimisation des places disponibles mais également en créant un parking silo végétalisé (structure métallique) seront installés aux entrées de la ville . Ces mesures vont de paire avec une

réorganisation des transports via des navettes à hydrogène à forte fréquence et avec une plage horaire adaptée qui feront le lien entre les différents quartiers de Bourg et ses parkings relais, et qui se rejoindront au centre-ville à notre nouvelle gare des navettes qui sera situé au champ de foire. Enfin il y aura également une navette autonome qui fera le lien entre le champ de foire et la gare en passant par la nouvelle zone piétonne

#### **Sylvain Cousson (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

Si nous étions en situation de gérer la mairie, ce qui est fort peu probable à cet stade (!), nous nous retournerions vers les usagers et leurs associations pour décider et mettre en œuvre les mesures à prendre.

#### **Action n°3**

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Dans les points négatifs 2019 du Baromètre des Villes Cyclables ressort le fait de ne pouvoir circuler à vélo sur les grands axes. Le boulevard Maréchal Leclerc a vu la création d'un couloir bus-vélos au détriment d'une voie auto. Pour les axes sans circulation de bus (exemple boulevard Victor Hugo ou boulevard Saint Nicolas), une des deux voies pourrait être transformée en piste cyclable en site propre (séparée des voitures et des piétons).

#### **Jean-François Debat (Bourg Change)**

L'une des propositions de notre programme est la création d'un "Réseau Vélo Express". L'idée est de créer un réseau de pistes cyclables bi-directionnelles protégées de la chaussée (sur le modèle de ce qui a été réalisé avenue Jean-Marie Verne) qui permette aux cyclistes de rejoindre le centre-ville depuis les quartiers via les avenues pénétrantes (Boulevard Maréchal Juin, avenue de Lyon, etc...), mais également de circuler entre quartiers via les grands boulevards - notamment en aménageant correctement les axes partiellement réalisés (le mail planté le long du boulevard du 8 mai 1945 et le boulevard JF Kennedy par exemple).

#### **Jérôme Buisson (Bourg Réveille-toi!)**

Certains axes deux fois deux voies doivent être conservés pour fluidifier au maximum le trafic ; cependant les doubles voies cyclables protégées doivent y trouver leur place.

#### **Aurane Reihanian (BOURG AVENIR)**

prématuré de s'engager aussi précisément avant le diagnostic général que nous souhaitons réaliser sur les mobilités à Bourg en Bresse.

#### **Mickaël Ruiz (Vision Bourg-en-Bresse)**

Nous proposons pour la fluidité de la circulation automobile un grand boulevard urbain requalifié et passé intégralement en double sens de circulation

#### **Sylvain Cousson (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

Si nous étions en situation de gérer la mairie, ce qui est fort peu probable à cet stade (!), nous nous retournerions vers les usagers et leurs associations pour décider et mettre en œuvre les mesures à prendre.

#### **Action n°4**

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*Aujourd'hui des véhicules parfois trop larges (camionnettes) peuvent stationner juste devant l'amorce d'un passage piéton, ce qui masque l'arrivée de piétons aux conducteurs qui arrivent pour franchir le passage.*

#### **Jean-François Debat (Bourg Change)**

La suppression du stationnement en amont des passages piétons est une mesure obligatoire de la LOM déjà appliquée à Bourg. Cette disposition est intégrée à tous les projets neufs depuis début 2020 comme la loi l'indique. Les secteurs à traiter pourront faire l'objet d'un diagnostic et d'un programme.

#### **Jérôme Buisson (Bourg Réveille-toi!)**

Je crois que c'est obligatoire et déjà appliqué. Cependant du mobilier urbain doit empêcher tout stationnement sur cet espace pour assurer une protection optimum et garantie des piétons ! la verbalisation doit être systématique sur ces zones.

#### **Aurane Reihanian (BOURG AVENIR)**

*Pas de commentaire*

#### **Mickaël Ruiz (Vision Bourg-en-Bresse)**

*Pas de commentaire*

#### **Sylvain Cousson (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

Si nous étions en situation de gérer la mairie, ce qui est fort peu probable à cet stade (!), nous nous retournerions vers les usagers et leurs associations pour décider et mettre en œuvre les mesures à prendre.

#### Action n°5

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

*Aujourd'hui le "bonus vélo" de l'État ne peut être attribué que si une aide ayant le même objet a été attribuée par une collectivité locale. Or la ville de Bourg-en-Bresse ne propose même pas une petite aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, aide qui pourrait être complétée par l'État selon la règle suivante :*

- le montant de l'aide d'État ne peut excéder le montant de l'aide accordée par la collectivité locale ;
- le montant des 2 aides cumulées ne peut être supérieur à 20 % du coût d'acquisition ou 200 €.

#### Jean-François Debat (Bourg Change)

Le programme de "Bourg Change" prévoit une disposition de cette nature, ainsi rédigée : "Création d'une subvention individuelle, à destination des familles modestes, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, afin de promouvoir ce mode de déplacement non polluant, rapide et efficace."

Par ailleurs, une opération de « droit à l'essai » avec vélos en prêt ou location à prix symbolique pourra être mise en place, en partenariat avec les vélocistes locaux et la Station.

#### Jérôme Buisson (Bourg Réveille-toi!)

Cette mesure de bon sens sera insérée dans nos mesures car des aides d'état existent pour les voitures électriques et le vélo électrique ne doit pas y échapper !

#### Aurane Reihanian (BOURG AVENIR)

*Pas de commentaire*

#### Mickaël Ruiz (Vision Bourg-en-Bresse)

Au lieu d'une aide à l'achat nous allons améliorer l'offre de vélo en libre-service car cela permet aux utilisateurs d'une part, de ne pas gérer l'entretien du vélo, et d'autre part de ne pas avoir à gérer le stockage du vélo car certaines personnes n'ont ni cave ni garage.

#### Sylvain Cousson (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)

Si nous étions en situation de gérer la mairie, ce qui est fort peu probable à cet stade (!), nous nous retournerions vers les usagers et leurs associations pour décider et mettre en œuvre les mesures à prendre.

#### Action n°6

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Beaucoup de cyclistes à Bourg-en-Bresse se trouvent chaque jour confrontés à un véhicule qui stationne sur les aménagements cyclables, annihilant d'un coup tous les investissements faits dans cette rue pour faciliter la circulation des vélos en toute sécurité. Un bel exemple les jours de marché avec l'avenue Maginot, où de nombreuses voitures stationnent sur le trottoir vers Bourg Habitat, obligeant les piétons à marcher sur la piste cyclable toute neuve! Et bloquant ainsi la circulation des cyclistes !! Quant aux forces de l'ordre municipales, sollicitées par téléphone, elles arrivent ou trop tard ou jamais....

#### Jean-François Debat (Bourg Change)

Concernant la verbalisation du stationnement auto sur trottoir et aménagements cyclables, nous avons déjà engagé certaines mesures : brigade vélo ASVP , campagne de communication allée de Challes. Il est prévu que la Police Municipale développe aussi une brigade vélo. Par ailleurs, une campagne de communication est prévue sur le thème du partage de l'espace public en lien avec projet Maginot, les associations cyclistes et les associations œuvrant pour l'accessibilité.

#### Jérôme Buisson (Bourg Réveille-toi!)

C'est pourquoi je propose des pistes cyclables protégées dès que cela est possible pour empêcher tout empiètement de véhicule. La verbalisation doit se concentrer en priorité sur les voitures mal garées et non sur les dépassements de temps!

#### Aurane Reihanian (BOURG AVENIR)

*Pas de commentaire*

#### Mickaël Ruiz (Vision Bourg-en-Bresse)

Concernant les incivilités de certains automobilistes à se stationner sur des zones non prévues à cet effet comme les pistes cyclables, nous allons lutter plus efficacement contre cela via la vidéosurveillance. Celle-ci demain sera pro-active et permettra d'intervenir sur les situations dangereuses comme celle que vous décrivez. Nous allons également mettre en place une brigade verte qui, rattachée à la police municipale, aura 2 objectifs : Faire de la pédagogie et de la prévention mais également verbaliser par la suite.

#### Sylvain Cousson (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)

Si nous étions en situation de gérer la mairie, ce qui est fort peu probable à cet stade (!), nous nous retournerions vers les usagers et leurs associations pour décider et mettre en œuvre les mesures à prendre.

#### Commentaires généraux

#### Jean-François Debat (Bourg Change)

Au-delà des propositions mentionnées précédemment, nous souhaitons également développer un plan de "remise en selle" qui se déclinera ainsi :

- Soutien des associations qui accompagnent les personnes qui se "remettent en selle" après plusieurs années sans pratiquer le vélo, notamment en milieu citadin.
- Amélioration de la lisibilité des itinéraires cyclables
- Rappel des code de bonne conduite - par la verbalisation si nécessaire -, comme le fait de ne pas utiliser les trottoirs pour circuler en vélo.
- Création d'une école du vélo municipale pour que tous les enfants Burgiens soient initiés pendant leur cursus primaire à la pratique du vélo par du personnel qualifié.

Par ailleurs, nous déploierons de nouveau boxes sécurisés pour le stationnement des vélos en toute sécurité.

### **Jérôme Buisson (Bourg Réveille-toi!)**

Je propose une localisation GPS sur les futurs vélos Station (comme les trottinettes dans les grandes villes) associé à un code personnel : plus vous faites de km et plus vous utilisez votre vélo loué, plus vous avez des réductions sur certains événements culturel ! Pokemon go par ce biais à réussi à faire marcher des millions de jeunes, nous les remettrons sur des vélos !

### **Aurane Reihanian (BOURG AVENIR)**

Volonté d'une grande réflexion sur les mobilités à Bourg en Bresse : gestion des différents types de circulation automobile (desserte, transit...), offres de stationnement, piétonisation de certaines rues, pistes cyclables...

Nous proposons, dans un 1er temps, un diagnostic de la situation existante, suivi de propositions d'amélioration et/ou d'aménagements qui seront co-construits avec les burgiens et les associations locales

### **Mickaël Ruiz (Vision Bourg-en-Bresse)**

Nous désirons que les pistes cyclables aient leurs véritables espaces de circulation quand cela est possible car nous avons constaté que le partage, que cela soit avec les piétons ou avec les automobilistes, posent un véritable souci et peut s'avérer accidentogène.

### **Sylvain Cousson (Lutte Ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs)**

Vous nous avez envoyé un questionnaire sur les conditions d'utilisation de la bicyclette à Bourg. Nous vous en remercions. Nous comprenons votre préoccupation de rendre l'utilisation du vélo plus sûre en ville et nous la partageons. Plusieurs de nos colistiers sont des adeptes réguliers voire fréquents d'une bicyclette. Et comme vous, ils constatent que circuler à vélo est souvent dangereux. Ces dangers sont aggravés par l'augmentation des usagers du vélo, de la trottinette, etc et la complexité du partage des espaces de déplacements.

Si nous étions en situation de gérer la mairie, ce qui est fort peu probable à cet stade (!), nous nous retournerions vers les usagers et leurs associations pour décider et mettre en œuvre les mesures à prendre. Nous pensons qu'ils sont les mieux placés.

C'est vrai pour tout : nous sommes pour l'initiative des habitants, des usagers, des travailleurs, des locataires. Vous semblez avoir des idées et des solutions précises, vous êtes les mieux placés pour les mettre en œuvre !